



La lettre du Conservatoire

Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes



Paysage

Un autre regard sur le territoire régional



Édito

Inventorier les paysages ou créer une mare, deux manières assurément très différentes « d'intervenir » sur le paysage. La première par le regard, la seconde par l'aménagement. Pourtant, c'est selon ces deux axes et de façon conjointe que l'antenne paysage du Conservatoire oriente son action.

En agissant à l'échelle locale ou régionale, en rassemblant de la connaissance paysagère sur les territoires ou bien en mettant en œuvre son expertise au service de projets d'aménagements, la mission paysage crée du lien entre acteurs, apporte du sens aux projets et favorise l'appropriation par un large public de l'action Conservatoire.

Ainsi, depuis 2006, la prise en compte du paysage dans l'identification, l'aménagement et la gestion des sites a pris une part essentielle dans l'intervention du Conservatoire, conformément à sa stratégie à dix ans (2006-2016). Naturellement, une culture commune du(des) paysage(s) se construit peu à peu dans et autour du CEN.

Pourquoi ?

L'écoute, les efforts de compréhension des pratiques locales et des formes paysagères induites constituent des valeurs appréciées de tous. Produites par l'analyse paysagère, les représentations graphiques ou littéraires des espaces étudiés permettent d'appréhender collectivement les enjeux et menaces pesant sur les sites.

La démarche paysagère contribue pleinement à inscrire l'action du Conservatoire dans une dimension durable.

Serge Morin, président du Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes.

Paysages emboîtés

L'Atlas des paysages de Poitou-Charentes* identifie et décrit différentes facettes du territoire régional. Mais pour ce faire, il prend appui sur des expertises et des représentations d'échelles différentes. Les exercices cartographiques, combinés à l'expérience de terrain, ont permis cette construction emboîtée.

Quel en est l'objectif principal ?

Quelles que soient l'échelle et la nature du travail sur le paysage -simple reconnaissance, analyse ou projet-, il est toujours possible de se (re)situer par rapport à une entité plus vaste. Dans l'exemple de l'unité paysagère « la Gâtine de Parthenay », celle-ci appartient à la famille paysagère des bocages, qui elle-même correspond à un type de paysage retrouvé ailleurs en France ou en Europe.

Sur le terrain, l'information fournie par l'Atlas des paysages permet la localisation du territoire étudié dans son contexte paysager général. Cependant, c'est insuffisant pour nourrir concrètement et directement les enjeux d'aménagement d'un site car ce n'est ni le rôle ni l'échelle de l'Atlas.

* L'Atlas des paysages de Poitou-Charentes résulte du premier inventaire régional des paysages (1997-99) réalisé sous maîtrise d'ouvrage du CEN PC pour le compte de l'État et de la Région Poitou-Charentes.
<http://www.paysage-poitou-charentes.org>, onglet « méthodologie », paragraphe « l'atlas, contenu et utilisations »

Sous l'impulsion donnée par la Loi Paysage de 1993 et le Plan de connaissance et de reconquête des paysages de la Région Poitou-Charentes en 2004, les territoires se sont fortement engagés dans des démarches de Chartres paysagères et de Plans de paysage.

Ces travaux permettent, à leur échelle de travail, d'identifier et de caractériser les transitions et limites entre différentes unités paysagères. Comment « passe-t-on » de la Champagne charentaise aux Collines de Montmoreau ? Quels sont les éléments de paysage qui déterminent ces changements ? En fonction de leur nature et de leur organisation, ces « petites nuances » impliquent en termes de projet d'aménagement des réponses adaptées.

À cet échelon encore, l'expertise paysagiste, croisée aux autres expertises (géographique, naturaliste...), sont requises. Enrichie de l'épreuve du terrain, ce lien d'imbrication donne tout son sens à l'aménagement ou à la préservation des espaces. C'est sur ce sujet que l'antenne paysage du Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes travaille au quotidien.

Débat, expertise et appropriation locale

Établi par l'Atlas régional des paysages, le découpage du territoire par entités paysagères constitue un terreau favorable à la discussion, à la critique sur la nature et la qualité même des paysages locaux.

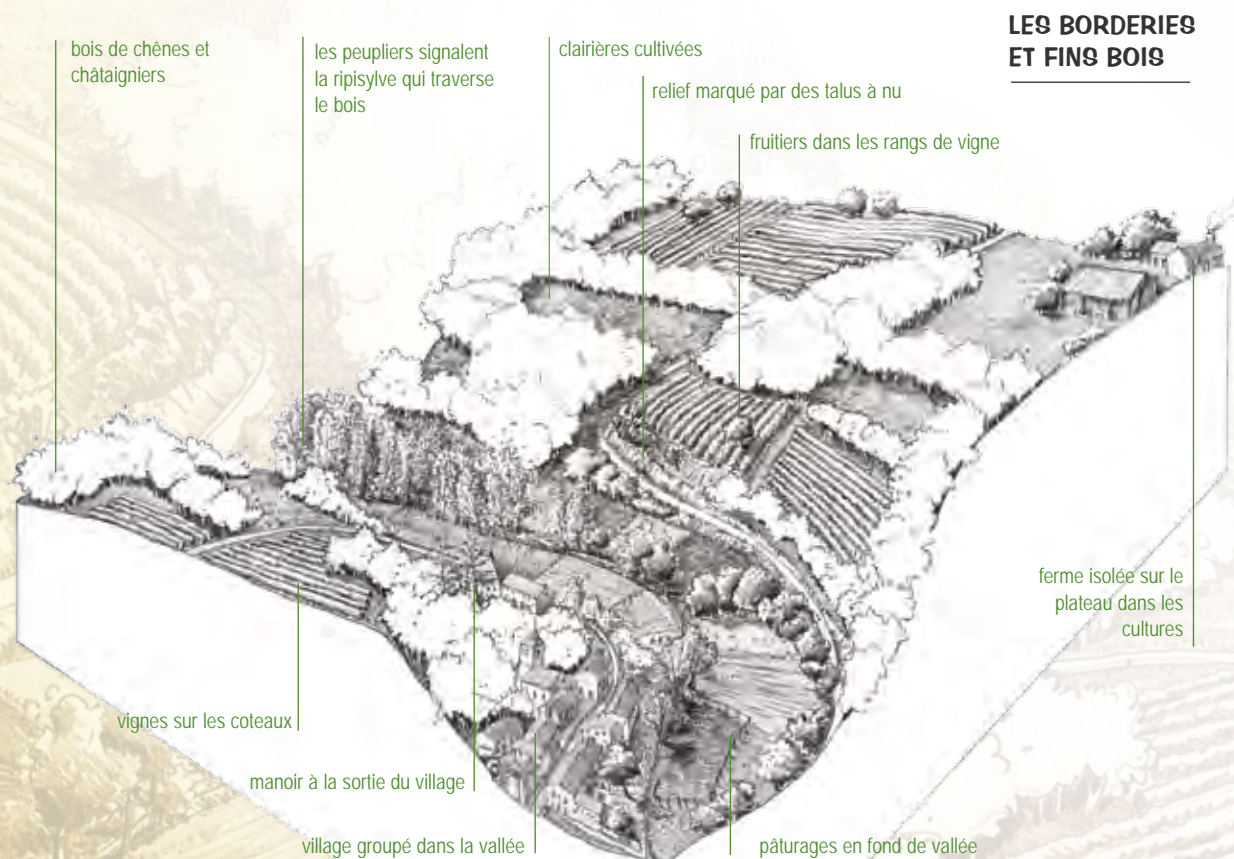
La mosaïque régionale propose un niveau de regard sur le territoire, que des élus et experts travaillant à une échelle intercommunale vont pouvoir corriger, amender, critiquer, confronter au paysage vécu par les populations. C'est tout l'enjeu des chartes paysagères (une Lettre Paysage du Conservatoire est prévue en 2013 sur ces initiatives en région).

Indépendamment, les paysagistes du CEN en situation d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage sur ce type de démarches, font partager les enjeux et modalités d'aménagement et de gestion de sites naturels.

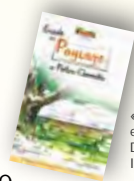
Logique de réseau de sites dans l'action Conservatoire

La dimension paysage véhicule des valeurs porteuses de partage et de consensus qui se détectent lors de travaux d'études territoriaux. Nourri par l'enquête ou le recueil de témoignages, l'expert paysagiste élabore un diagnostic enrichi de valeurs historiques, culturelles, économiques ou affectives, exprimées autour des différents paysages.

L'identification de valeurs communes à un ensemble de sites est une préoccupation importante pour le Conservatoire, parfaitement intégrée à sa stratégie d'intervention. Tout nouveau site est en effet examiné selon deux approches croisées : l'une s'attachant à mettre en exergue ses spécificités ; l'autre s'efforçant d'éclairer les communautés d'enjeux de gestion avec d'autres sites proches.



Lecture régionale des paysages... à partager



« Guide du Paysage en Poitou-Charentes »
Disponible chez votre libraire

Après le Guide du paysage, les dispositifs de sensibilisation au(x) paysage(s) en région s'enrichissent désormais de l'exposition « Paysages de Poitou-Charentes ». L'action paysage de niveau régional est par ailleurs complétée par de la formation et sensibilisation auprès d'acteurs spécifiques (agents et techniciens de collectivités). Ainsi cette année par exemple, lors de sessions de formation organisées par la Région Poitou-Charentes, les « acteurs-relais » de la Trame Verte et Bleue (TVB) ont bénéficié d'un éclairage sur les différentes modalités de prise en compte du paysage dans la mise en œuvre de celle-ci.



Exposition « Paysages de Poitou-Charentes » - 2012
17 totems (85 x 200 cm) et une bâche mosaïque de photos (2 x 2 m)
Dossier de présentation complet sur simple demande
Prêt gratuit, pour plus de renseignements et réservation : J.P. Minier
minier@cren-poitou-charentes.org

Structures paysagères et essences d'origine locale

L'aménagement d'un site impose de respecter les structures paysagères locales, les espèces et leurs proportions. L'adaptation avérée de la végétation autochtone aux particularités locales de sols et de climat a conduit le Conservatoire à planter sur ses sites, dès 1999, des végétaux prélevés alentour et élevés en contrats de culture avec des pépinières.

Depuis 2007, le CEN anime avec Prom'Haies une réflexion qui implique ses partenaires régionaux pour l'approvisionnement en végétaux de cette qualité, introuvables sur le marché. Ils sont aidés par les compétences du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. Des études sont en cours, à l'échelle régionale à leur initiative, mais également à l'échelle nationale avec l'association Arbres et Haies Champêtres, Plante et Cité et la fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux,

Quelques espèces d'arbres et arbustes indigènes en Poitou-Charentes



Aubépine monogyne



Chêne pédonculé



Sureau noir



Frêne commun



Châtaignier

sous l'impulsion du ministère de l'Écologie et du développement durable. Ces études ont pour ambition de créer des filières de production de végétaux locaux, encadrées par des cahiers des charges. Ceux-ci seront axés sur la préservation d'un patrimoine génétique riche, principe de précaution pour que les plantations s'adaptent aux modifications climatiques en cours. Le Constructeur de la LGV-SEA est le premier maître d'ouvrage qui doit utiliser des végétaux d'origine locale dans ses aménagements paysagers. L'expérimentation prend là une dimension significative.

Actualités

Charente

- Sous maîtrise d'ouvrage de l'État, l'aménagement à 2x2 voies de la Route Nationale 10 entre Reignac et Chevanceaux est assorti d'un programme de mesures de compensation environnementale pour lequel le Conservatoire est assistant technique à maître d'ouvrage. À l'heure de cette publication, des mares de substitution sont en cours de réalisation par l'entreprise Dervenn dans le secteur de Touvérac.



- Vallée de la Renaudie : des travaux de restauration de prairies humides et d'entretien de végétation des milieux siliceux ont débuté suite au renouvellement du contrat Natura 2000.

Deux-Sèvres

- Marais de Bessines à l'Ouchette : acquisition de 18,8856 ha portant la surface en propriété à 33,7228 ha. Élaboration du Document d'Actions et de Gestion Concertée en 2013.

- Conduite de plusieurs chantiers d'automne de restauration ou d'entretien sur sites dont :

- Pierre-Levée : dans le cadre du Plan de gestion des haies et murets élaboré par Prom'Haies, le CEN a missionné l'Association Intermédiaire du Saint-Maixentais pour la réalisation d'un chantier de restauration de murets en pierres sèches d'octobre à décembre 2012.
- Communaux de l'Hôpiteau : entretien par coupe d'une placette de lande humide, et restauration de deux mares, dont l'une constituée par le regroupement de trois petites mares afin d'améliorer leur attractivité pour les amphibiens et les odonates.

Paysage

- Le Conservatoire, avec le soutien financier de la Région, a conçu et réalisé une exposition sur les « Paysages de Poitou-Charentes ». Cette exposition itinérante offre un éclairage sur l'inventaire mené par le Conservatoire depuis 1997, puis en 2005, dans le cadre du Plan régional de connaissance et de reconquête des paysages. Elle a vocation à circuler sur l'ensemble du territoire régional et pourra être prêtée gracieusement aux collectivités, associations, écoles, etc.

Sorties nature

Découverte des sites du Conservatoire. Retrouvez l'agenda des animations sur le site internet : <http://www.cren-poitou-charentes.org/>



La mission paysage du Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes bénéficie du soutien de la Région Poitou-Charentes dans le cadre du Plan régional de connaissance et de reconquête des paysages.



Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes

44 Boulevard Pont-Achard - 86000 POITIERS
tél. 05 49 50 42 59 - fax 05 49 50 42 47
contact@cren-poitou-charentes.org - www.cren-poitou-charentes.org

La conservation des espaces naturels est l'affaire de tous :

Adhérez et faites adhérer

Adhésion 2012
particuliers : 16 €, étudiants et demandeurs d'emploi : 7 €,
personnes morales : 50 €



Direction : Patricia Busserolle / Administration : Marylise Lebrun, Monique Fouquet / Comptabilité : Caroline Houtchens, Marlène Arnault / Gestion : Grégory Perrotin
Communication : Valérie Babin, Isabelle Laurence / SIG : Adrien Van Hamme / Paysage : Jean-Philippe Minier, Patrick Guédon, Baptiste Bidet / Vienne : Julian Branciforti, Julien Ventroux, Jérôme Lallemand /
Charente : Mélanie Adam, Sébastien Fournier, Carole Violon, Fanny Goudet / Charente-Maritime : Olivier Allenou, Matthieu Holthof, Fanny Sainthillier / Deux-Sèvres : Raphaël Grimaldi, Sabrina Maiano, Justine Vidal /
Marais Poitevin : Marie Duclosson / Estuaire Gironde : Thomas Héroult / Travaux : Michel Boutaud / Mesures compensatoires : Hélène Collet, Cédric Auburtin, Pauline Allain



« La Lettre du Conservatoire » est une publication du CEN Poitou-Charentes
crédit photographique : © CEN Poitou-Charentes sauf mention contraire / 1^{re} page : Côte-Belet, aquarelle © P. Guédon
Directrice de la publication : P. Busserolle / Rédacteur en chef : J.P. Minier / Conception maquette : V. Babin / Impression : Scriptor, Poitiers - ISSN 2115-6581



Connaître Protéger Gérer Valoriser

Assistance technique paysage autour de sites en réseau

Le Conservatoire s'est engagé depuis de nombreuses années dans la préservation et la gestion de sites sur les communes d'Avon, Bougon et Exoudun : Terrain militaire d'Avon, Côte-Belet, Champs-Pourris, Pierre Levée. En 2006, le Conservatoire apportait son expertise dans les phases d'élaboration de la Charte architecturale et paysagère du Pays du Haut Val de Sèvre et plus tard au Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Schéma de Cohérence Territoriale (2011). D'autres sites d'intervention du Conservatoire* sont apparus dans une logique de maintien ou de reconquête des continuités écologiques et paysagères à l'échelle du territoire.

*Carrières de Bel-Air, Terrain militaire de la Roche-Picher, Prairie Moihaise.

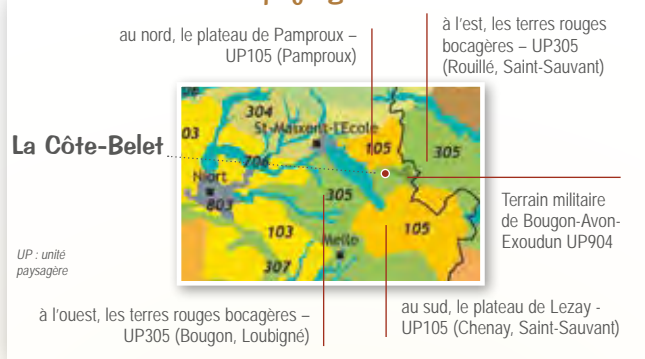
Paysages de Belet

À l'instar de la plupart des sites gérés par le CEN, la Côte-Belet bénéficie d'un Document d'Actions et de Gestion Concertée (DAGC). Ce document fixe les opérations à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs écologiques et paysagers à cinq ans.

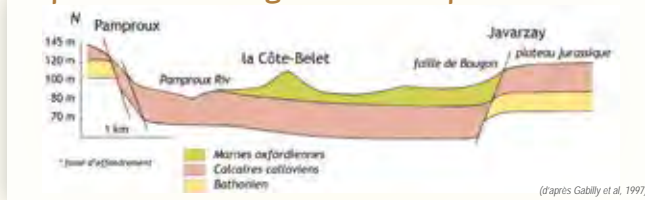
Dans quel contexte paysager (régional, territorial local) se trouve le site ? Quelle est la représentativité du site par rapport aux paysages environnants ? Quel est son intérêt ? Quelles sont les ambiances paysagères qu'il abrite ? Autant de questions auxquelles l'expertise paysagiste en amont doit répondre.

Le « diagnostic » du site de la Côte-Belet permet d'identifier et de mettre en avant la position de carrefour que le site occupe dans le contexte paysager global. La Côte-Belet apparaît en effet comme élément-clef, à la jonction de plusieurs paysages.

Extrait de la carte des paysages du secteur

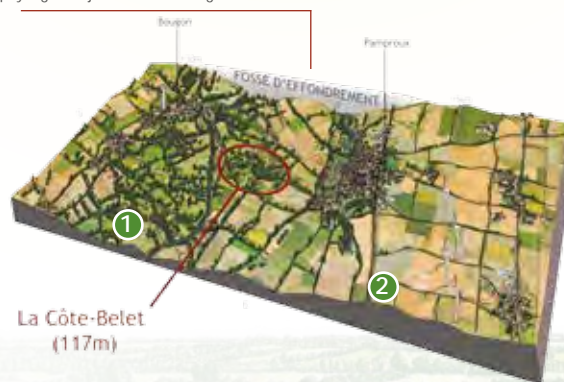


Coupe transversale du graben* de Pamproux



Bloc paysager de la Côte-Belet

Un vaste relief en creux : le fossé d'effondrement (ou graben) vient interrompre la monotonie des plateaux de champs ouverts environnants et crée un événement paysager majeur à l'échelle régionale.



Un maillage de haies selon des trames de dimensions très variables en fonction des secteurs :

- ① trame reste serrée sur les terres les plus pauvres et les plus marneuses dédiées à l'élevage.
- ② trame distendue au contact des plateaux.

(A)ménager Belet

Ce coteau offre des possibilités de compréhension et de lecture du paysage exceptionnelles. L'aménagement récent d'une aire d'interprétation (maître d'œuvre : CPIE Gâtine Poitevine) fait une place importante à cette dimension. En tant que maître d'ouvrage, le Conservatoire a veillé à la cohérence paysagère de l'ensemble de l'aménagement à travers les choix techniques (accès, implantation...) et conceptuels (usages, messages, jeux, graphisme). Le « propos paysage » est principalement développé au niveau de la table de lecture. Elle en propose une découverte par la description successive de ses différentes composantes : roche, eau, haies, villages, usages. Les objectifs de cet outil pédagogique sont de faciliter la compréhension par un large public tout en servant de support aux animations.



L'aquarelle panoramique de la table de lecture a été réalisée par Patrick Guédon paysagiste DPLG chargé de mission paysage au CEN-PC.



Quelques mares dans le paysage

La géologie, l'hydrologie et la topographie jouent un rôle majeur pour la compréhension des paysages, à l'échelle régionale bien sûr, mais à l'occasion du creusement d'une mare aussi !

La diversité paysagère actuelle résulte d'une lente et longue évolution de la société, de ses techniques et de son économie dont l'activité humaine (en premier chef l'agriculture). La mare, composante récurrente au sein des espaces ruraux, présente des formes très variées en fonction des territoires et des types de paysage (bocage, plaine vallonnée-boisée, forêt...). Elle constitue l'un des symboles de cette adaptation de l'homme aux spécificités du territoire qu'il occupe.

Creusant autant de mares que nécessitaient ses besoins en eau, l'homme les a localisées et adaptées à chaque circonstance, installées généralement non loin des foyers d'habitations pour les usages domestiques (lavoir) ou agricoles (abreuvement animaux, rouissage). Au cours du XX^e siècle, avec l'évolution des pratiques agricoles et leurs répercussions foncières (remembrements), mais aussi avec le changement des usages domestiques (arrivée de l'eau courante), les mares ont peu à peu disparu, entraînant avec elles :

Principe de création d'une mare par le Conservatoire



Tout est question de regard...

Observer l'espace afin de détecter le fonctionnement général du site ① puis, de la parcelle ② (topographie, humidité, connectivité...). Cette observation permet de définir la localisation optimale de la future mare et d'adapter l'aménagement au terrain ③.

Et de bon sens

Lors de la création, avec le pelleteur, en complément des aspects techniques (profils de pentes...), il convient d'identifier finement les éléments qui participent à l'ambiance paysagère micro-locale : un fossé, une clôture, un buisson... Il faut composer avec ces éléments car la mare va entretenir avec eux un rapport d'espace singulier. ④

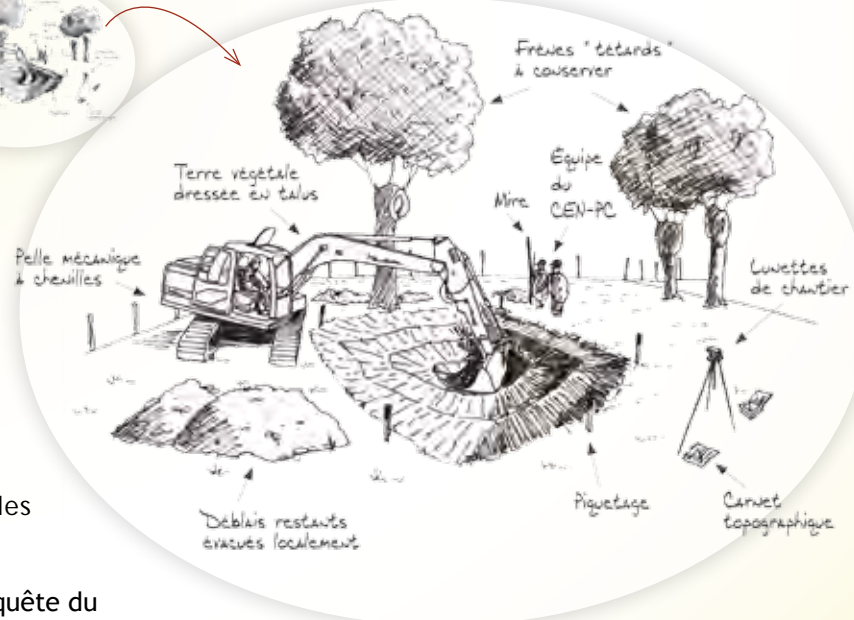
Sur les abords de la mare, les choix de gestion et d'entretien permettent (ou non) son intégration paysagère durable et sa fonctionnalité écologique pour les amphibiens.



Mare étroite aménagée sur le site de la Côte-Belet

- une fragmentation considérable des milieux naturels associés aux mares : prairies, haies...
- la disparition d'habitats pour la faune et la flore et donc une raréfaction des espèces emblématiques de ces milieux,
- une uniformisation et une banalisation des paysages.

De ce constat et dans sa volonté de reconquête du paysage, le Conservatoire a décidé de créer des mares sur ses sites et d'assister d'autres porteurs de projets.



Dans le cadre de sa démarche transversale d'excellence environnementale, la Région Poitou-Charentes soutient la création et la restauration de mares. En savoir plus sur l'appel à projets « 1 000 mares - îlots de biodiversité » : www.poitou-charentes.fr/services-en-ligne/guide-aides/-/aides/detail/341